

Délibération n° 2017-360

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU SMOYS

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	51
Présents et représentés	:	63
Votants	:	63

Le mercredi 20 décembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 14/12/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy

Délibération n° 2017-360

Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Rafika REZGUI donne pouvoir à M. David ROS

Madame Véronique FRANCOIS donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE

M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Jean HAVEL

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Jacques LEPELTIER

Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE

M. Paul RAYMOND donne pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI

M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX

M. Stéphane BAZILE donne pouvoir à M. Michel BOURNAT

Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN

Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY

Délibération n° 2017-360

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean ROZNOWSKI

Objet : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU SMOYS

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Mme. Sandrine GELOT.

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU le Code électoral ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5711-1, L.5211-7, L.5211-41-3 et L.5216-7 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2017-152 du 28 juin 2017 portant approbation des statuts de la Communauté Paris-Saclay, notamment la compétence supplémentaire « Autorité Organisatrice de Distribution publique d'Électricité » ;

VU les statuts du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS), notamment l'article 7 relatif à la composition du Comité syndical ;

CONSIDERANT que la Communauté Paris-Saclay exerce la compétence « Autorité Organisatrice de Distribution publique d'Électricité » sur son périmètre ;

CONSIDERANT que les communes des Ulis, de Chilly-Mazarin et d'Épinay-sur-Orge ont transféré l'exercice de la compétence « Autorité Organisatrice de Distribution publique d'Électricité » au SMOYS ;

CONSIDERANT que la Communauté Paris-Saclay dispose déjà d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant au SMOYS depuis le 1^{er} janvier 2016, en représentation-substitution de la commune des Ulis ;

CONSIDERANT dès lors que la Communauté Paris-Saclay vient en représentation-substitution des communes de Chilly-Mazarin et d'Épinay-sur-Orge au SMOYS dès le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection des délégués représentants la Communauté Paris-Saclay au Comité syndical du syndicat mixte ;

CONSIDERANT que la Communauté Paris-Saclay est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposait les communes avant substitution ;

CONSIDERANT que chaque commune dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant au SMOYS ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner 2 titulaires et 2 suppléants au SMOYS ;

CONSIDERANT que les délégués des EPCI au comité des syndicats mixtes fermés sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ;

Délibération n° 2017-360

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SMOYS ;
2. DECLARE élus et ARRETE la liste des délégués titulaires et des délégués suppléants comme suit :

Titulaire	Suppléant	Ville
GARNIER Pierre	FOURNIER Jacques	Chilly-Mazarin
FRANCOIS Véronique	MARTEAU Pierre	Epinay-sur-Orge

Fait et délibéré le mercredi 20 décembre 2017
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (62 VOIX)

62 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme.

Délibération n° 2017-360

Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

1 ABST. : Mme. Chrystel LEBOEUF

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20171220 - lmc 122950 - DE
Date AR Préfecture : 27.12.2017